Nations Unies $S_{PV.4195}$

Provisoire



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

4195e séance

Vendredi 8 septembre 2000, à 21 h 20 New York

Président: M. Ouane (Mali)

Membres: Argentine M. Cappagli

BangladeshM. AminCanadaM. HeinbeckerChineM. Chen XuÉtats-Unis d'AmériqueMme SoderbergFédération de RussieM. GranovskyFranceM. Teixeira da Silva

Malaisie M. Mohammad Kamal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

00-63604 (F)

La séance est ouverte à 21 h 20.

Souhaits de bienvenue à M. Xanana Gusmão et M. José Ramos Horta

Le Président : Je voudrais commencer par saluer au nom du Conseil la présence parmi nous ce soir des éminents dirigeants est-timorais M. Xanana Gusmão et M. José Ramos Horta.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2000/853, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/2000/853) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour:

Argentine, Bangladesh, Canada, Chine, France, Jamaïque, Malaisie, Mali, Namibie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Tunisie, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1319 (2000).

J'annonce que le Conseil de sécurité a également décidé d'envoyer une mission du Conseil en Indonésie et au Timor oriental pour discuter de l'application de cette résolution, et que j'ai écrit ce soir une lettre au Secrétaire général à cet effet.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 21 h 25.

2 n0063604.doc